

Suppression du Hcéres à l'AN : risque d'un retour à « une évaluation contrainte » (France Universités)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°394730 - Publié le 10/04/2025 à 18:02

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 11/04/2025 à 09:07



© Freepik

« Si la suppression du Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) était confirmée par la commission mixte paritaire, c'est une évaluation contrainte et contrevenant au principe d'autonomie des universités qui risquerait d'être imposée aux établissements », déclare France Universités, le 10/04/2025.

Elle « désapprouve » ainsi le rejet d'un amendement du Gouvernement au projet de loi relatif à la simplification de la vie économique, examiné un peu plus tôt dans la journée, et qui visait à rétablir le Hcéres, supprimé par un amendement en commission. Ce rejet a notamment été obtenu avec les voix des députés LFI (La France insoumise), Verts et du Rassemblement national.

« L'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche par une autorité indépendante est le gage de la qualité et l'amélioration constante des formations, initiale et continue, et de la recherche dans les établissements. C'est l'évaluation qui fonde et justifie l'autonomie des universités et leur permet de rendre compte à la Nation des grandes missions qui lui sont confiées », indique France Universités.

« L'indépendance de cette autorité, à l'égard des pouvoirs et des idéologies, actuelles et futures, est un rempart pour les libertés académiques. Quand les libertés académiques sont ainsi attaquées, c'est notre démocratie qui est ébranlée. »

Selon elle, la suppression du Hcéres « porte atteinte aux échanges scientifiques, pédagogiques interuniversitaires et à la construction pour nos étudiants, nos enseignants et nos chercheurs d'une Europe de la connaissance ».



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en janvier 2025 composé de : Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie) Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Hélène Boulanger (Université de Lorraine)• Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 10/04/2025 à 18:00